



Date 7 mars 2006  
Responsable Gyger-Abrecht, Marianne  
Service Banques/Négociants en valeurs mobilières  
Téléphone direct +41 31 322 69 31  
E-mail direct marianne.gyger@ebk.admin.ch  
Référence 431/2006/01454-0002  
à mentionner dans la réponse

A l'attention de:

- toutes les banques et tous les négociants en valeurs mobilières
- toutes les sociétés d'audit bancaire et boursier

### **Communication CFB no 39 du 7 mars 2006**

#### **Versions anglaises des Circ.-CFB 05/1 Audit et 05/2 Rapport d'audit SFBC Circular 05/1 Audit / SFBC Circular 05/2 Audit Reports**

Mesdames, Messieurs,

Selon le chiffre marginal 24 de la Circ.-CFB Rapport d'audit qui est entrée en vigueur au début de l'année, les rapports annuels d'audit établis à l'intention de la Commission des banques et des établissements surveillés peuvent être rédigés en français, en allemand, en italien et, désormais également en anglais. Afin d'assurer l'utilisation d'une terminologie uniforme, la Commission des banques publie la version anglaise des deux Circ.-CFB Audit et Rapport d'audit ([www.ebk.ch/e/regulier/rundsch/index.html](http://www.ebk.ch/e/regulier/rundsch/index.html)).

L'élaboration éventuelle du rapport d'audit en anglais doit faire l'objet d'une requête présentée par la société d'audit en coordination avec l'établissement. La demande doit être accompagnée d'un extrait du procès-verbal de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle de l'établissement, documentant la décision prise en la matière. Les sociétés d'audit qui ont déjà soumis une telle requête sont invitées à nous transmettre encore l'extrait du procès-verbal de décision.

La Commission des banques autorisera l'anglais pour les rapports d'audit sous certaines conditions, en particulier lorsque les connaissances linguistiques du conseil d'administration l'exigent. Les ressources disponibles au sein du Secrétariat de la Commission des banques seront également prises en considération.



Eidgenössische Bankenkommission  
Commission fédérale des banques  
Commissione federale delle banche  
Swiss Federal Banking Commission

Madame Marianne Gyger (Tél. : 031 / 322 69 31; [marianne.gyger@ebk.admin.ch](mailto:marianne.gyger@ebk.admin.ch)) se tient volontiers à votre disposition pour les questions concernant la version anglaise des deux circulaires et pour les requêtes d'établissement des rapports d'audit en anglais.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Secrétariat de la  
**COMMISSION FÉDÉRALE DES BANQUES**

Kurt Bucher  
Sous-directeur

Marianne Gyger  
Banques / Négociants

Annexes: SFBC Circular 05/1 Audit, appendices 1 - 2  
SFBC Circular 05/2 Audit Reports, appendices 1 - 4